

Transports / Stif (suite)

(suite de la page 3) Une enquête réalisée fin 2012 auprès des voyageurs de la première ligne T Zen entre Lieusaint-Moissy et Corbeil-Essonnes révèle une forte satisfaction des voyageurs avec une note moyenne de 8 sur 10. « Première qualité du T Zen : 82 % des voyageurs interrogés estiment que ce mode de transport fait gagner du temps, Autre atout, le T Zen bénéficie d'un design et d'un confort prisé par les voyageurs. La ponctualité, rendue possible par la voie dédiée, est un autre point fort souligné ».

Plan bus 2013-2016 : Le STIF consacrera 160 M€ pour améliorer l'offre et poursuivre le renfort des réseaux de bus par la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions sur la période 2013-2016. 60 % sera consacré aux départements de grande couronne et 40 % à Paris et aux départements de petite couronne. Ce plan bus permettra aux voyageurs de bénéficier d'une offre plus lisible, plus attractive et mieux adaptée à la fois aux nouveaux rythmes de vie mais aussi aux territoires desservis selon leurs caractéristiques.

Ligne L : Le STIF a rejeté un vœu UMP visant à améliorer les conditions de desserte sur la ligne L ainsi que la sécurisation de quais aux gares d'Asnières-sur-Seine, Bécon-les-Bruyères, Courbevoie et Clichy-Levallois. « A l'heure actuelle, les usagers des gares de Clichy-Levallois et Asnières-sur-Seine ne disposent en moyenne que de 4 trains par heure en période de pointe, alors même que leurs villes se situent à un carrefour stratégique entre le quartier central d'affaire parisien et le pôle de La Défense. Cette situation conduit non seulement à une saturation totale de ces gares, mais également à une détérioration des conditions de sécurité sur des quais quotidiennement saturés» constate Marie-Do Aeschlimann et Sophie Deschiens regrettant que le STIF n'envisage pas une évolution de la situation avant fin 2014-début 2015,

Escaliers mécaniques : Au delà des grands projets d'investissements et soucieux d'améliorer la qualité de service et le confort des voyageurs, le STIF finance le remplacement de 18 escaliers mécaniques dans 7 gares du réseau SNCF francilien. La mise en service de ces équipements neufs s'effectuera entre 2014 et 2016 dans 7 gares : Boulainvilliers (RER C), Musée d'Orsay (RER C), Neuilly - Porte Maillot (RER C), Invalides (RER C), Cergy Préfecture (RER AetligneL), Villeneuve-Saint-Georges (RER D), Le Raincy (RER E). Leur financement, d'un montant total de 7 M€, sera assuré à 75 % par le STIF et à 25 % par la SNCF.

PARIS / ILE DE FRANCE

Paris-le-Bourget 2015: Prochaine Conférence mondiale de l'ONU sur le Climat

(suite de la page 1) "Afin de préparer dans les meilleures conditions possibles la tenue de cette conférence, la France a choisi de l'organiser à Paris, sur le site Paris Le Bourget qui présente sur le plan logistique la meilleure capacité d'accueil et d'accessibilité pour les délégations officielles, mais aussi la société civile et les médias, qui sont des composantes essentielles du succès de la conférence", a précisé les ministres français dans un communiqué. D'autant que la France a choisi de placer cette conférence sous le signe d'une exemplarité environnementale, et mettra en œuvre un programme d'action

permettant de réduire au maximum l'impact de la réunion sur le plan des consommations de ressources naturelles (eau, déchets, énergies) et des émissions de gaz à effet de serre". Rénové en 2009, le parc d'expositions du Bourget géré par Viparis (Unibail+CCIP) est devenu le 3ème parc d'expositions francilien en accueillant notamment le Paris Tuning Show, Tradexpo, Texworld et l'incoutournable Salon international de l'aéronautique et de l'espace. Paris Le Bourget est doté de 5 halls d'expositions soit 80.000m² d'espaces d'exposition couverts et 350.000m² de surfaces d'exposition extérieures.

Sénat: M. Cambon saisit M. Valls sur le risque djihadiste

Abordant la question du terrorisme lors d'une «question crible» posée au Sénat au ministre de l'Intérieur Manuel Valls, le sénateur (UMP) du Val-de-Marne, Christian Cambon, s'est demandé si «un engagement plus ferme de toute l'Europe contre le terrorisme serait de nature à mieux nous protéger» qui a formulé cette question : «Quelles actions concrètes et précises, le gouvernement conduit-il pour renforcer ses moyens de renseignements et d'intervention et protéger le territoire contre les risques d'attentat terroriste en France?» M. Cambon a justifié ses remarques par une situation internationale «particulièrement dégradée» après l'attentat de Toulouse et l'intervention française au Mali. Il a expliqué que la France est désormais exposée à des «risques de représailles singulièrement élevés». Des appels de chefs djihadistes à frapper les intérêts français partout dans le monde ont, a-t-il dit, «d'ores et déjà été suivis d'effet», notamment un attentat contre l'ambassade de France à Tripoli et une tentative d'attentat contre l'ambassade de France au Caire. Selon M. Cambon, ce sont des «signes de danger extrêmement réels sur les risques qu'encourt la France de voir son propre territoire touché par des attentats.» M. Cambon s'est aussi inquiété d'une «réalité nouvelle» : «de jeunes Français partent s'entraîner dans des camps en Afghanistan, au Pakistan et reçoivent une formation au Djihad dans ces pays où les groupes terroristes sont durablement implantés

E. Benbassa: Des mesures "dès l'école" contre l'Islam radical..

La sénatrice (EELV) du Val-de-Marne Esther Benbassa a indiqué que «si une législation antiterroriste efficace est nécessaire, elle ne peut atteindre son objectif que si elle est accompagnée d'une politique volontaire de prévention pour endiguer l'émergence de ce fléau en France.» Parmi les éléments d'une politique de prévention qu'elle voit débuter «dès l'école», Mme Benbassa a cité l'obligation pour les imams de suivre un «enseignement moderne dans un établissement spécialement dédié, comme ce fut le cas au XIX^e siècle pour les rabbins avec l'école rabbinique de Metz, rapatriée ensuite à Paris et qui

existe encore aujourd'hui rue Vauquelin.» Elle a évoqué aussi «la nomination d'aumôniers en prison ayant suivi également un enseignement ad hoc afin d'éviter la propagation de l'islam radical». Mme Benbassa a donc posé au ministre de l'Intérieur Manuel Valls, cette question : «Quelles sont, parallèlement à l'arsenal législatif et à la création de zones de sécurité prioritaires, les mesures que le ministre envisage pour prévenir efficacement toutes les formes de radicalisation qui touchent en premier lieu des jeunes musulmans défavorisés dans nos ghettos ?»